



Juin 2016

## Souffrance au travail l'omerta perdue à la Dilt

Déclaration de la CFDT au CHSCT de la DILT du 21 juin 2016

**Dans le cadre de l'Accord SST (Santé Sécurité au Travail) des audits individuels pour les RPS ont été fait auprès des agents par des psychologues de la DRH. Des agents des 4 sous directions de la DILT : agents de nettoyages, service technique des transports administratifs municipaux, département de la stratégie de l'immobilier administratif, service des ressources humaines ont été auditionnés.**

La **CFDT** salue et reconnaît le professionnalisme des psychologues qui se sont déplacés et qui ont écouté les personnels de la DILT.

Les résultats de l'enquête sont là, pour la **CFDT**, il est inadmissible et incompréhensible que des situations connues et datant perdurent. Alors qu'en qualité de représentant du personnel nous intervenons pour y remédier régulièrement et légitimement en réunions et en instances.

Il y aurait-il une remise en cause de notre légitimité concernant des comportements discutables vis-à-vis des agents de la DILT et de l'importance accordée à nos dires et signalements ?

Quels sont les moyens et possibilités réellement mis en place par la Direction? Sont-ils adaptés aux diverses situations? Vu les conclusions des psychologues visiblement plus maintenant. On parle de passe-droits, de petits chefs, de clans, de condescendance, de faiblesse d'intégration physique tel que : (dissimulation du reste des salariés d'agents dans les locaux en sous-sol).

L'urgence et la gravité des ressentiments pour le personnel concernant l'ensemble des sous directions de la DILT, et plus particulièrement la catégorie C et B dans les domaines techniques et administratifs.

La **CFDT** tient à ce que toute la lumière soit faite sur l'ensemble de ces dysfonctionnements internes qui au quotidien, perturbent les agents et le service, ce qui engendre des RPS, de la souffrance au travail et de l'absentéisme.

Pour se faire, la **CFDT** exige des moyens nécessaires mais aussi, une politique volontariste de la Direction pour qu'enfin les dérives avérées soient jugulées. Il ne s'agit pas seulement d'avoir, non plus un plan d'action semblable à une coquille vide, qui se déroulerait sur plusieurs années, mais d'adopter une politique ambitieuse de remise en cause de la situation actuelle.

Une volonté politique qui adopterait une méthodologie, octroierait des moyens supplémentaires, mettrait en place l'analyse de procédés managériaux et d'objectifs clairement définis à très court terme s'agissant, de la compréhension des missions, de la santé physique et mentale, du bien-être ainsi que de la reconnaissance des agents DILT.

Il apparaît pour la **CFDT**, la nécessité de définir explicitement les raisons et les solutions pour que la municipalité prenne sa part de responsabilité, afin de mettre un terme définitivement à cette omerta sur ces nombreux dysfonctionnements.

**CFDT INTERCO SPP**

19 rue du Renard - 75004 Paris  
01 49 96 68 10 - [www.cfdtintercospp.fr](http://www.cfdtintercospp.fr)

Retrouvez la Cfdt sur



@Cfdtintercospp

